

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2021

---

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 4110)

## AMENDEMENT

N° 27

présenté par  
M. Zumkeller et Mme Six

-----

### ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.